



## nombre de chambre par enfants légalement

Par **RAVIER**, le **26/10/2011** à **10:16**

BONJOUR

MON AMI SE SEPARE

IL N'EST PAS MARIE

il est à la recherche d'un appartement! il en a vu des beaux mais seulement avec deux chambres (+cout plus cher!)

QUESTION : est-ce obligatoire que les enfants aient chacun leur propre chambre ? (sachant qu'il s'agit d'une fillette de 6 ans et un garçon de 11 ans?)

merci!

Par **Domil**, le **26/10/2011** à **10:24**

Il n'y a rien d'obligatoire, certaines familles vivent à 6 dans un studio. Maintenant, ça dépend de quoi il a peur

Par **RAVIER**, le **26/10/2011** à **10:27**

d'être attaqué par l'avocat de son ex???

Par **Domil**, le **26/10/2011** à **10:28**

Il a la résidence des enfants ou seulement un droit d'hébergement ?

Par **RAVIER**, le **26/10/2011** à **10:31**

rien n'est encore décidé, elle ne veut rien concéder...pour l'instant

Donc première phase, il cherche un appart !

par contre il veut absolument (et il l'aura car il gagne bcp plus qu'elle et est un très bon papa) la garde alternée (une semaine-une semaine)

d'où ma question!

Par **Domil**, le **26/10/2011** à **10:38**

S'il veut une résidence alternée, vu la différence d'age (un ado de 11 ans a besoin d'un endroit au calme pour faire ses devoirs sans avoir une petite fille dans ses pattes) et de sexe (une petite fille avec un ado), ils doivent avoir chacun leur chambre (même petite)

Ou alors, il leur laisse les deux chambres, et lui se fait sa chambre avec un canapé convertible dans le salon (attention aux galipettes, en général, un salon ne ferme pas à clef, donc les enfants peuvent entrer à tout moment, puisqu'on ne doit pas les enfermer dans leur chambre, évidemment)

Le fait qu'il gagne beaucoup plus qu'elle n'est en rien une garantie de quoi que ce soit, en France, ça n'a aucune importance. Sauf qu'évidemment, il a donc les moyens d'avoir un F4 et de payer une pension alimentaire à la mère (s'il gagne tant de plus que la mère, il aura une pension alimentaire à payer en résidence alternée si elle en demande une)

Evidemment, il doit habiter dans le même secteur scolaire que la mère (surtout l'ado, qui doit pouvoir aller seul d'un logement à l'autre, s'il a oublié un livre, un cahier, un devoir)  
Evidemment, il paye déjà une pension alimentaire confortable à la mère s'il est déjà parti

Par **RAVIER**, le **26/10/2011** à **10:39**

super!  
j'ai ttes mes infos!  
merci infiniment pour tout  
au plaisir

Par **RAVIER**, le **26/10/2011** à **11:05**

dernière question: combien de km maxi entre les deux parents pour avoir la garde alternée?

Par **Domil**, le **26/10/2011** à **11:12**

Peut-être se poser la question au niveau de l'intérêt des enfants ?

[citation]surtout l'ado, qui doit pouvoir aller seul d'un logement à l'autre, s'il a oublié un livre, un cahier, un devoir) [/citation] par exemple. kilomètre au pluriel me semble de trop. Dans le même quartier

Par **RAVIER**, le **26/10/2011** à **11:20**

whaou! c peu! surtout qu'il ne c pas encore ce qu'elle compte faire ni ou elle va aller!  
il faut qu'ils s'entendent entre eux!  
en mm temps habiter ds le mm quartier que son ex, c moyen?

Par **Domil**, le **26/10/2011** à **11:27**

Si on veut la résidence alternée, c'est qu'on est prêt à continuer les relations entre parents donc aucun problème même à habiter l'un à coté de l'autre (j'en connais qui, pour les enfants, habitent le même palier)

Si vous n'êtes pas prête à continuer à voir l'ex dans la vie de votre ami, faut mieux pas insister sur la résidence alternée.

Faut savoir, soit on fait passer les enfants avant, soit son petit confort perso

Par **RAVIER**, le **26/10/2011** à **11:28**

ok! dur dur!

Par **Domil**, le **26/10/2011** à **11:50**

Quand on prend une personne qui a un passé, on prend les enfants, on prend les mères (et de toute façon, on prend sa mère, les soeurs, les frères, les tontons et les copains :))

C'est de la vente par lot, on ne peut rien faire, c'est comme ça

Par **RAVIER**, le **26/10/2011** à **14:52**

oui !

mais il va y avoir bagarre car la mère refuse la garde alternée!

Par **fabrice58**, le **26/10/2011** à **15:35**

De toute façon, résidence alternée ou pas, il y aura de la bagarre, l'ex de votre homme doit être forcément jalouse. Il y a des séparations où on pinaille sur tout.

Cdt.